



**Norme
internationale**

ISO 10249

**Engrais liquides — Examen visuel
préliminaire et préparation des
échantillons pour essais physiques**

*Fluid fertilizers — Preliminary visual examination and
preparation of samples for physical testing*

**Deuxième édition
2026-02**

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2026

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Préparation de l'échantillon pour essai	1
4.1 Généralités	1
4.2 Condition du récipient	1
4.3 Ouverture du récipient	1
5 Mode opératoire	2
5.1 Modes opératoires pour les solutions	2
5.1.1 Examen visuel	2
5.1.2 Mélange	2
5.2 Modes opératoires pour les suspensions	2
5.2.1 Examen visuel	2
5.2.2 Mélange (si approprié)	3
5.2.3 Mélange et réduction d'une série d'échantillons	4
6 Étiquetage des récipients d'échantillon	4
7 Rapport d'essai de l'échantillon	4
Bibliographie	5

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de brevet revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse www.iso.org/brevets. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié tout ou partie de tels droits de brevet.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 134, *Engrais, amendements et substances bénéfiques*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 260, *Engrais et amendements minéraux basiques*, du Comité européen de normalisation (CEN) conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 10249:1996), dont elle constitue une révision mineure. Les modifications sont les suivantes:

- remplacement de l'ISO 8358 par l'ISO 14820-2 dans la Bibliographie;
- modifications rédactionnelles pour aligner le présent document sur les Directives ISO/IEC Partie 2 actuelles.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Engrais liquides — Examen visuel préliminaire et préparation des échantillons pour essais physiques

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie à la fois un mode opératoire pour l'examen préliminaire d'un échantillon unique tel qu'il est reçu pour les essais, ainsi qu'un mode opératoire pour la préparation d'un échantillon pour essai par mélange et réduction d'une série d'échantillons représentatifs d'un lot ou d'une livraison en vrac d'engrais liquides.

NOTE Le présent document complète la norme correspondante relative aux engrais solides (ISO 14820-2).

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes et définitions

Le présent document ne contient pas de liste de termes et définitions.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

4 Préparation de l'échantillon pour essai

4.1 Généralités

L'examen physique ainsi que tout essai physique pour les engrais liquides doivent être effectués le plus rapidement possible après l'échantillonnage du fait de leur sensibilité au temps et à la température.

4.2 Condition du récipient

Tous les défauts du récipient contenant l'échantillon pour laboratoire ou toute fuite visible doivent être notés. Si le contenu semble endommagé, l'échantillon doit être rejeté.

4.3 Ouverture du récipient

Tous les matériaux d'emballage (par exemple la sciure de bois) et autres poussières doivent être éliminés de la surface extérieure du récipient, en particulier près de la fermeture. Le récipient doit être soigneusement ouvert en faisant attention de ne pas agiter le contenu. L'examen doit être effectué le plus rapidement possible afin de minimiser les pertes éventuelles par évaporation.